

LE NORD CANADIEN

LE BILL RELATIF AUX MINÉRAUX DU YUKON ET LES TRAVAUX D'EXPLORATION

M. Erik Nielsen (Yukon): J'ai une question à poser au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien mais, en premier lieu, je voudrais lui souhaiter la bienvenue à son retour à la Chambre et lui dire que j'espère que la chasse a été bonne au Yukon. Ma question porte sur le bill C-187 dont le ministre a dit à Whitehorse, samedi dernier, que la Chambre n'en serait pas saisie au cours de cette session. Vu que les investissements dans l'exploration minière au Yukon ont baissé de 72 p. 100 l'an dernier, le ministre rétablira-t-il la confiance dans cette industrie pour le programme de l'an prochain en disant à la Chambre qu'il n'a pas l'intention de donner suite au bill C-187 mais qu'il le retirera du *Feuilleton* et du comité?

L'hon. Jean Chrétien (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Monsieur l'Orateur, j'étais au Yukon et j'ai fait une déclaration. La presse locale, y répondant dans un éditorial, a déclaré que c'était là un exemple du gouvernement responsable du meilleur cru. L'autre jour, le député a dit que je goûtais les charmes de la nature. J'ai travaillé samedi et pris congé lundi. Hier j'étais à Calgary à faire mon travail: je tiens à ce qu'on le sache. Je dois dire que l'économie au Yukon est très vigoureuse. Il n'y a presque pas de chômage et les gens ne se sont pas plaints. Ils aiment . . .

M. l'Orateur: A l'ordre.

Une voix: Pour vous, les gars, travailler un jour sur trois, c'est déjà beau.

M. Woolliams: Monsieur l'Orateur, . . .

M. l'Orateur: Le député de Calgary-Nord veut soulever la question de privilège. Je lui donnerai la parole mais je devrais d'abord, je crois, signaler aux députés que nous sommes en retard dans notre programme cet après-midi. A moins de limiter les questions supplémentaires bon nombre de députés n'auront pas l'occasion de poser leurs questions.

M. Woolliams: Monsieur l'Orateur, je cède la parole au député du Yukon.

M. Nielsen: La réponse du ministre reflète une susceptibilité assez étonnante qui paraît générale chez les occupants des banquettes ministérielles. Puis-je demander aimablement si le ministre a redonné confiance à l'industrie minière à l'égard du programme d'exploration de l'an prochain en accédant à sa demande et en déclarant à la Chambre que le bill C-187 sera retiré du *Feuilleton* et du comité. On pourrait voir ainsi entrer à nouveau les capitaux de placements.

L'hon. M. Chrétien: Monsieur l'Orateur, j'ai dit à Whitehorse que ce bill ne serait pas étudié durant cette session-ci. Le comité était au Yukon pour y entendre les instances et j'ai décidé de les étudier et d'apporter les changements qui s'imposeraient en ce qui concerne les perspectives de placements au Yukon. Elles s'annoncent excellentes. L'extraction des minéraux au Yukon cette année a dépassé celle de l'an dernier, et je pense qu'elle sera encore meilleure l'an prochain.

• (2.40 p.m.)

LA MAIN-D'OEUVRE

LE CAS DES EMPLOYÉS MIS À PIED À L'USINE DE LA GENERAL MOTORS À SAINTE-THÉRÈSE

M. J. Edward Broadbent (Oshawa-Whitby): Ma question s'adresse au ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration. Comme on a annoncé hier que toutes les ressources du ministère seront mises en œuvre pour aider à se recycler les travailleurs mis à pied à Sainte-Thérèse et comme le ministre de l'Industrie et du Commerce a reconnu que le gouvernement avait reçu un préavis de deux ou trois jours à ce sujet, le ministre pourrait-il indiquer à la Chambre quelles mesures précises ont été prises par le gouvernement pour venir en aide aux travailleurs qui seront mis à pied incessamment?

L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Encore une fois, dans chacun de ces cas le travail qu'on effectue est vraiment d'une grande portée. J'aimerais faire un rapport complet à la Chambre à ce sujet.

* * *

• (2.40 p.m.)

QUESTIONS OUVRIÈRES

L'AIDE DU GOUVERNEMENT AUX EMPLOYÉS DE LA CHEMCELL LIMITÉE DE MONTMAGNY QUI SERONT CONGÉDIÉS

[Français]

M. Adrien Lambert (Bellechasse): Monsieur l'Orateur, afin de tirer le ministre du Travail du chômage à la Chambre, je désire lui poser une question.

Étant donné que des centaines d'ouvriers seront mis à pied à compter de la fermeture de l'usine de produits textiles de la compagnie Chemcell, à Montmagny, au début d'octobre, puis-je demander au ministre si certains fonctionnaires de son ministère seront spécialement envoyés à Montmagny pour aider les ouvriers en cause à se prévaloir du règlement prévoyant l'octroi de prestations d'aide à l'adaptation des ouvriers du textile et du vêtement, parce que, à ce moment-là, il va y avoir abondance de demandes et . . .

M. l'Orateur: A l'ordre. L'honorable député a posé la question. Il pourrait peut-être permettre au ministre d'y répondre.

[Traduction]

L'hon. Bryce Mackasey (ministre du Travail): Je crois que l'idée proposée par le député est excellente et je vais en joindre aux fonctionnaires de l'assurance-chômage de se mettre en rapport sans délai avec la compagnie et avec ceux de ses employés qui seront peut-être mis à pied sous peu.

[Français]

M. Lambert (Bellechasse): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question supplémentaire.

Puis-je également demander à l'honorable ministre s'il serait possible que les règlements de la Commission chargée de l'application de la loi prévoyant l'octroi de pensions de retraite aux ouvriers qui seront en chômage soient modifiés de façon à couvrir les personnes âgées de 54 ans, parce que plusieurs de celles-ci seront touchées à cet âge-là?